

HOLDING 5S
Société par actions simplifiée
au capital de 1 705 000 euros
Siège social : ZAC Via Europa Est - 8 rue de Copenhague,
34350 VENDRES
922 425 343 RCS BEZIERS

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 14 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le quatorze mars,
A 14 heures,

Monsieur Johann STRUB, demeurant Lotissement le Colombié 5 Rue de l'Aramon, 34480 PUIISSON, Associé Unique de la société HOLDING 5S,

Étant précisé que la société AUDIT ET FINANCE, Commissaire aux Comptes titulaire de la Société a été régulièrement informée des décisions devant être prises,

Après avoir exposé qu'il conviendrait de fixer la date de clôture de l'exercice social au 30 septembre et de modifier en conséquence l'article 19 des statuts,

A pris les décisions suivantes relatives :

- au changement de la date de clôture de l'exercice social
- modification corrélative de l'article 19 des statuts,
- aux pouvoirs à conférer en vue des formalités.

PREMIERE DÉCISION

Monsieur Johann STRUB, Associé Unique, décide de modifier la date de clôture de l'exercice social pour la fixer au 30 septembre. L'exercice social en cours aura donc une durée exceptionnelle de dix-huit mois et sera clos le 30 septembre 2025.

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide, en conséquence, de modifier l'article 19 des statuts dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 19 - EXERCICE SOCIAL

"Chaque exercice social a une durée d'une année, qui commence le 1^{er} octobre et finit le 30 septembre de l'année suivante."



TROISIEME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associé Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'Associé Unique
Johann STRUB

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long, sweeping stroke extending downwards and to the left.